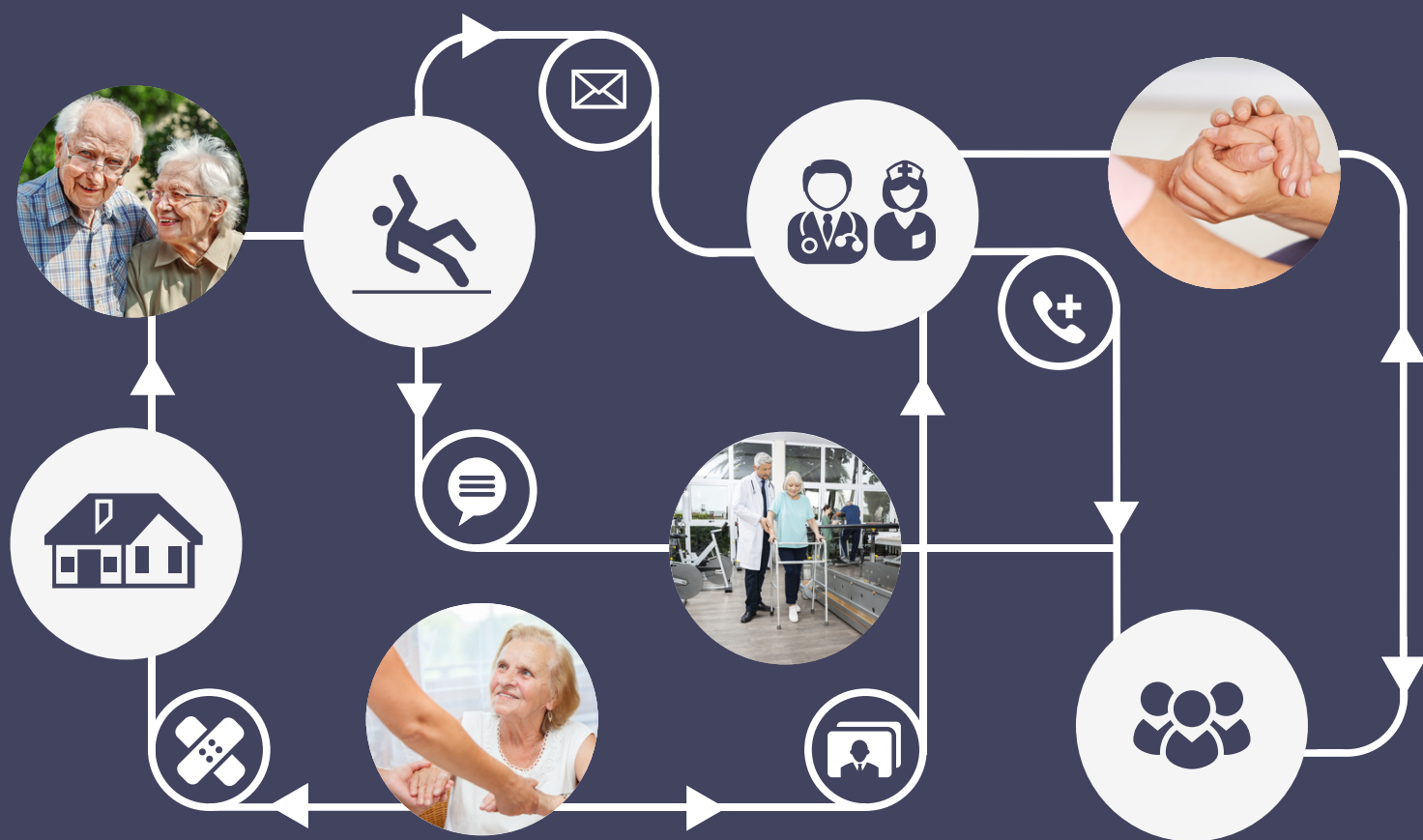


Parcours santé des aînés : les leviers de la réussite.

Vendredi 20 janvier 2017, Paris



Colloque organisé en partenariat par



et sous le haut patronage du ministère





*Dominique Libault,
Directeur général
EN3S*

Face à la multiplication d'acteurs spécialisés, la notion de parcours s'impose de plus en plus pour concevoir une prise en charge efficiente, cohérente dans la durée et entre les différents intervenants.

L'approche parcours se différencie de l'approche traditionnelle de régulation de l'offre de soins en ce qu'elle ne prend pas comme point de départ un type de structure ou le traitement d'une pathologie mais une population donnée, quels que soient les types de prise en charge auxquels elle a recours.

Les personnes âgées représentent, aujourd'hui et encore plus demain, pour le système de santé et en raison du nombre d'acteurs sanitaires, médico-sociaux ou sociaux agissant dans leur domaine, un enjeu central et prioritaire pour la mise en œuvre de parcours.

C'est pourquoi, préfigurant tant les dispositions de la loi santé que celles sur l'adaptation au vieillissement, une démarche parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) s'est mise en place dès 2012.

La nouveauté du dispositif était notamment, sur la base de recommandations du HCAAM, de tenter de concilier une démarche au plus près des acteurs de terrain et un pilotage national assumant d'emblée une ambition d'extension puis de généralisation.

Au moment de l'extension de cette démarche, et du lancement opérationnel d'autres outils issus de la loi santé, il a paru intéressant à l'EHESP et à l'EN3S de proposer une rencontre ouverte à tous les acteurs, notamment de terrain, permettant d'une part, de faire le point sur les premiers résultats, les conditions de réussite et les outils en donnant une large place aux professionnels eux-mêmes, d'autre part, de tracer les perspectives « parcours » pour les aînés, au-delà des expérimentations actuelles.

Si nous pouvons aider à la transversalité, à la pluridisciplinarité, sans lesquelles, nous en sommes convaincus, il n'y aura pas de progrès pour notre système de santé, nous aurons fait œuvre utile.



*Laurent Chambaud,
Directeur général
EHESP*



L'EN3S est l'école de référence pour les cadres supérieurs de la sécurité sociale. Elle a pour mission principale le recrutement et la formation des dirigeants des organismes composant le service public de Protection sociale. Elle participe également à la formation de corps spécialisés d'inspection et de contrôle du domaine santé/social : Praticiens-conseils de l'assurance maladie, ingénieurs-conseils, préventeurs en santé/sécurité au travail, inspecteurs et contrôleurs des agences régionales de santé. Elle participe à la promotion de la Protection sociale, son organisation et ses métiers, en France et à l'international.

L'EHESP forme les cadres supérieurs de la santé et du secteur social, au niveau national et international. Elle assure la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médico sociaux. Elle réalise en réseau un enseignement supérieur en matière de santé publique et propose une offre complète de formation continue. Plateforme pour la recherche en santé publique, elle anime un réseau doctoral et dispose d'unités labellisées, de départements d'enseignement et de recherche, d'un laboratoire de recherche en environnement et santé, et de structures de recherche en partenariat. L'EHESP est engagée dans de nombreux projets de formation et de recherche avec des partenaires internationaux.



Parcours santé des aînés : les leviers de la réussite.

9H00	•	Accueil
9H30	•	Ouverture par Pierre Ricordeau, Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales
9H40	•	<p>Temps 1 : La notion de parcours</p> <p>Pourquoi ce nouveau paradigme ? Quel est son contenu exact ? Est-il propre à la France ? Comment commence-t-il à s'appliquer ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Marie-Aline Bloch, Professeur de l'EHESP• Elisabeth Fery-Lemonnier, Chargée de mission auprès du secrétaire général des ministères sociaux• Jean-Philippe Vinquant, Directeur de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
11H00	•	<p>Temps 2 : Les premiers résultats et enseignements</p> <p>Quels sont les premiers résultats de la démarche PAERPA et des MAIA ? Comment est-ce vécu sur le terrain ? Que donnent les premières évaluations qualitatives ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Marguerite Defevre, Cheffe de projet Paerpa à l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France• Sébastien Gand, Maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble• Geneviève Gueydan, Directrice de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie• Arnaud Lopez, Directeur adjoint de la Direction de l'offre de service à l'autonomie, Conseil départemental du Nord• Marie-Dominique Lussier, Manager responsable des programmes parcours en santé à Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP)
12H45	•	Pause déjeuner
14H00	•	<p>Temps 3 : Les conditions de réussite vues des acteurs</p> <p>Que penser des outils ? Quel apport de la Coordination Territoriale d'Appui ? Comment mettre en place une coordination de proximité ? Comment créer ou consolider le lien ville/hôpital ? Quel rôle pour chacun des professionnels ? Les outils informatiques sont-ils adéquats ? Quelles sont les priorités pour aller plus loin ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Eliane Abraham, Médecin, Responsable du réseau, Gérard Cuny, Meurthe et Moselle• Pascal Chauvet, Infirmier libéral, Charente-Maritime• Sylvain Connangle, Directeur de l'Ehpad La Madeleine, Dordogne• Michel Gagneux, Directeur de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé)• Pascal Gendry, Médecin généraliste, Coordonnateur du pôle santé Sud-ouest Mayennais• Représentant de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, Aquitaine (à confirmer)
15H30	•	Pause café
15H45	•	<p>Temps 4 : Les perspectives</p> <p>Comment penser l'extension de PAERPA ? Quelles attentes pour les nouveaux territoires ? Quelle synergie avec les autres dispositifs loi santé ? Quelle articulation ARS/Conseil départemental ? Et qu'en pensent les personnes âgées elles-mêmes ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Thomas Fatome, Directeur de la Sécurité sociale• Anne-Marie Armanteras-de Saxcé, Directrice de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)• Laurent Chambaud, Directeur de l'EHESP• Cécile Courrèges, Directrice de l'Agence Régionale de Santé Pays de Loire• Sylvain Denis, Vice-président du Comité national des retraités et des personnes âgées• Jean-Michel Rapinat, Directeur délégué – Politiques sociales – Assemblée des Départements de France• Nicolas Revel, Directeur général Caisse Nationale d'Assurance Maladie
17H00	•	Clôture du colloque par Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé (sous réserve de son accord et de sa disponibilité)

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions au colloque s'effectuent exclusivement en ligne :
<http://formation-continue.ehesp.fr/inscription-parcours-sante-des-aines>

Accédez directement au formulaire d'inscription :

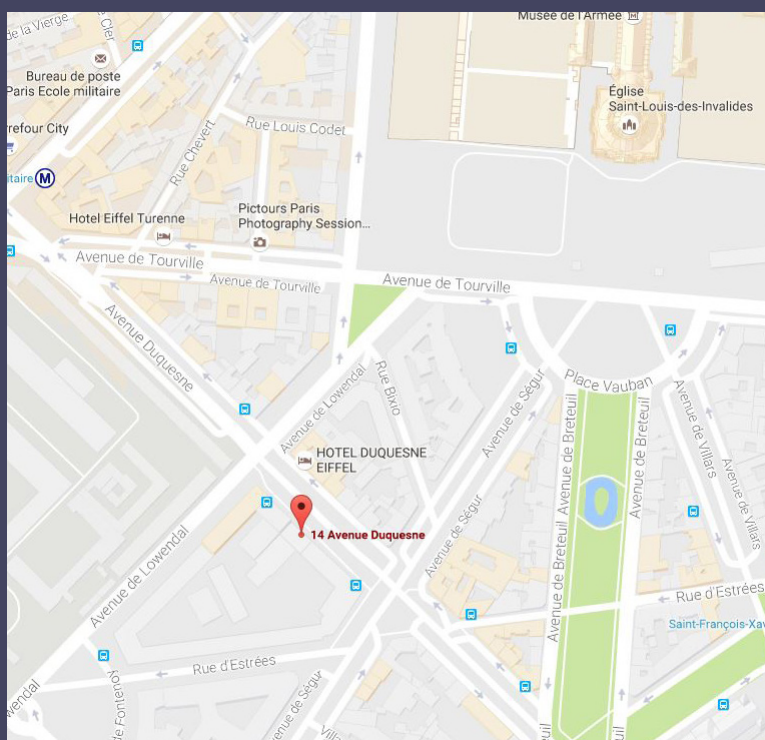


Afin d'accéder au colloque, munissez vous de votre confirmation d'inscription ainsi que d'une pièce d'identité qui vous sera exigée pour entrer dans le Ministère.

LIEU :
Amphithéâtre Pierre Laroque,
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris

METROS :
Ecole militaire, ligne 8
St François Xavier, ligne 13
Séгур, ligne 10

BUS :
28 et 87



Découvrez l'ensemble des offres de formation de l'EN3S et l'EHESP sur leurs sites respectifs :



www.en3s.fr



www.ehesp.fr